

Pamoja -Togo  
s/c BP: 103  
Sokodé-Togo  
Tel: (228) 24451381  
Email : assopamoja@yahoo.fr

## RAPPORT

### Equipe de recherche

N°	Nomes et prénoms	Institutions	Contacts
1.	AGO Machignada Péklé	Cadre Supérieur de Développement, Spécialisé en Développement Local et Participatif Chef Division Alphabétisation et Education Non Formelle (AENF) Région Centrale à Sokodé	Cel. 90007206/Tél. 25459033
2.	Kodjo ATTISSO	Société Civile, membre de l'UONGTO	90309096
3.	Gande TCHAKONDE	COPA-TOGO (Consortium des Organisations professionnelles de l'Alphabétisation au Togo)	91787655
4.	Aboukérime ALBARKA	Pamoja Togo	90110720
5.	Djato Souleman SALIFOU	Journaliste en éducation	90259607

**Introduction :**

Ainsi, Dans le but de renforcer son objectif « Promouvoir l'Education Non Formelle pour assurer une éducation de qualité pour tous en vue de la réduction de la pauvreté et d'une cohésion sociale plus forte en Afrique de l'ouest », Pamoja Afrique de l'ouest a commandité des recherches dans ses pays membres. Ces recherches ont pour but de faire un plaidoyer en vue de l'atteinte de l'objectif cité plus haut. Le présent document du Togo présente les données collectées à travers les outils et sur la base de l'analyse des documents relatifs à l'Education Non Formelle.

#### **A/ Contexte et justification:**

La plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest ont des taux d'alphabétisation les plus faibles et des conditions d'existence très précaires. Le cadre d'action de Dakar en faveur de l'Education pour Tous (EPT) , l'initiative LIFE (Literacy Initiative For Empowerment) et le Cadre d'Action de Belém issue de la CONFINTEA VI mettent l'accent sur ces constats.

Le rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/2014 ayant pour thème "Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous" nous renseigne que «l'alphabétisme des adultes est toujours à la traîne. Le nombre d'adultes analphabètes a du mal à diminuer d'une année à une autre. L'autre constat est que près de deux tiers des adultes analphabètes sont des femmes. Spécifiquement, les jeunes femmes les plus pauvres vivant dans les pays en développement risquent de ne pas atteindre l'objectif de l'alphabétisme universel avant 2072 ».

Pour ce faire, PAMOJA AO et son partenaire la Coopération suisse ont décidé conduire un projet de plaidoyer en AENF dans les pays membres. La première activité pour la mise en œuvre de ce projet est l'analyse documentaire. Elle est basée sur les cinq (5) outils de collecte de données de base sur les résultats et recommandations de l'analyse des politiques d'AENF.

#### **B/ Les objectifs :**

L'objectif général de ce document est de contribuer au renforcement des synergies dans la mise en œuvre des recommandations des rapports et conférences pour un projet de plaidoyer d'AENF en Afrique de l'Ouest. Spécifiquement, il est question de mettre en place le cadre d'analyse documentaire en vue de l'identification des thèmes et des cibles de plaidoyer

#### **C/ Les résultats attendus :**

- Une équipe d'analyse documentaire est mise en place au Togo
- Un rapport provisoire est disponible au Togo

## **D/ Méthodologies :**

L'approche participative retenue s'articule autour des trois points suivants :

- La constitution de l'équipe,
- Le partage des collectes des données de base et
- Le rapport du Togo.

### OUTIL 1 : document de Politique Nationale d'AENF

Document	contenus	Pertinence	insuffisances	Recommandations
<b>1. Politique nationale d'AENF</b>	C'est un document de référence organisant la gestion des activités d'AENF pour une efficacité maximale. En lien avec le plan sectoriel de l'éducation (2014-2015) et la Stratégie de Croissance accélérée et de Promotion de l'Emploi, la politique d'AENF et les objectifs, les cibles prioritaires de développement d'un programme d'alphabétisation et d'apprentissage.	Permet de mieux articuler les différents types d'éducation formelle et non formelle des adultes au sein d'un système cohérent qui s'est inspiré des décisions, des conventions des grandes rencontres nationales et internationales auxquelles le Togo s'est adhéree (DANUA, CONFITEA VI, Dakar sur l'EPT	Programmes non entériné par le par l'Assemblée nationale; la définition de l'éducation informelle n'est pas apparue clairement	Renforcer les plaidoyers pour : -que la politique soit validée l'Assemblée nationale; -mettre en place un cadre de concertation et un fonds d'appui à AENF autonome
	<b>Objectifs spécifiques :</b> -Elargir d'ici 2025 l'accès aux programmes d'AENF aux jeunes et adultes et corriger les disparités de tout genre ; -Améliorer d'ici 2025 la qualité des programmes d'alphabétisation; Réorganiser et renforcer le cadre institutionnel	-égalité d'accès aux programmes : prise en compte de toutes les cibles sans discrimination; -Cibles précises et bien circonscrites ; -les axes essentiels du système éducatif sont prises en compte ;	La non implication des communautés à la base (les communautés ont d'une manière ou d'une autre été impliquée puisque la politique a été élaborée sur la base des résultats d'étude diagnostique et d'études approfondies qui a impliqué les communautés)	accorder une attention au développement de l'éducation avec les communautés; Veiller aux objectifs
	<b>Résultats attendus :</b> -Au moins 50% des adultes âgés de 15-45 ans analphabètes et 25% des enfants de la tranche d'âge 9 à 14 ans exclus du système éducatif accèdent aux programmes d'AENF ; -Les disparités de tous genres liées à l'accès aux programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle corrigées ;	-Résultats envisagés (50%) conformes aux recommandations du cadre d'action de Dakar sur l'EPT et Belém -Principes de participation, d'inclusion et d'équité respectés; -l'accès sans discrimination des cibles permet de respecter les principes	Aucun mécanisme et échéance n'est prévu pour des évaluations des résultats; -le risque d'accuser le retard;- les résultats de 25% sont en dessous de la norme de 50%	Définir l'échéance d'évaluation périodique des performances; - créer les conditions pour couvrir les 25% restant.
	<b>Méthodologie :</b> Elaboration de façon participative avec implication des parties prenantes	Élaboration participative et inclusive sur la base des résultats du diagnostic;	Il reste un éventail d'acteurs non impliqués	Faire un large partage avec tous les acteurs
	<b>Dispositif de suivi évaluation :</b> adoption d'un système de suivi-évaluation participative décentralisé avec tous les acteurs de l'AENF	Existence des équipes de suivi-évaluation conjointes; autoévaluation assistée et évaluation externe de la stratégie	Pas d'organe précis de suivi; le financement n'est pas Perrin	Prévoir un organe de suivi décentralisé; financement Perrin
	<b>Financement :</b> ils sont internes qu'externes. Interne : les ONG, les privées et l'État. En externe : les	Ces fonds permettent d'œuvrer pour l'AENF	Insuffisance criarde de fonds pour les programmes;	Rendre compte de l'utilisation du financement

	PTF		gestion non fiable	
<b>2. Les programmes nationaux de mise en œuvre de la politique</b>	<p>Définition</p> <p>Le programme global d’alphabétisation s’adresse aux individus âgés de 15 à 45 ans, surtout les femmes, les enfants et d’autres groupes cibles spécifiques comme les pauvres, les réfugiés, les déplacés, les migrants, etc. et comprend 2 composantes à savoir :</p> <p>l’alphabétisation de base et la post-alphabétisation. l’alphabétisation de base cible les personnes qui n’ont jamais fréquenté l’école et à ceux qui l’ont abandonnée précocement alors que la post-alphabétisation se focalise sur les personnes qui ont suivi avec succès la formation en alphabétisation de base et à celles qui ont un niveau équivalent au profil de sortie de l’alphabétisation de base.</p> <p>Quant au programme d’Education non formelle, il est destiné aux enfants âgés de 9-14 ans déscolarisés et non scolarisés</p>	<p>Les cibles visées par ces programmes sont ceux indiqués dans la politique</p>	<p>Des stratégies concrètes ne sont pas explorées par rapport à ce qu’il faut faire pour créer les conditions nécessaires à l’accès aux offres de formations sans discrimination aucune afin que cela ne soit des vœux pieux</p>	<p>Faire des plaidoyers pour parvenir à des stratégies concrètes pouvant accélérer la réalisation des programmes dans le respect des conditions prévues</p>
	<p><b>Objectifs spécifiques :</b></p> <p><b>En alphabétisation de base</b> de développer chez les apprenants, les capacités de lire, d’écrire un texte en le comprenant et de faire des calculs d’ordre mathématique dans la langue d’étude en vue de résoudre des situations-problèmes liées à leur vie quotidienne.</p> <p>En post-alphabétisation, de permettre aux personnes qui ont le profil recherché en alphabétisation de base (néo-alphabètes, notamment) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>maintenir, renforcer, développer et rentabiliser les acquis de l’alphabétisation de base ;</li> <li>exercer des responsabilités qui requièrent l’utilisation de l’écrit ;</li> <li>continuer à apprendre en s’informant et en se formant.</li> </ul> <p><b>L’éducation</b> non formelle ; vise à scolariser les enfants de la tranche d’âge de 9 à 14 ans non scolarisés et déscolarisés précoces, vulnérables ( les enfants handicapés, les enfants travailleurs et les enfants de rue) dans la perspective de leur réinsertion scolaire, leur orientation et insertion socioprofessionnelle</p>	<p>Ces programmes sont comme des continuuums ; s’ils sont exécutés dans l’esprit de la SNAEF, il est possible que le problème d’analphabétisme soit efficacement géré dans le temps et dans l’espace</p>		
	<p><b>Résultats attendus :</b></p>			

<p><b>En alphabétisation de base</b> Au terme de la formation, les apprenants ont acquis des attitudes et des aptitudes qui leur permettent à la fois de mieux résoudre les problèmes individuels et collectifs auxquels elles sont confrontées et d'adopter des comportements requis</p> <p><b>En éducation non formelle</b> Les apprenants ont acquis les niveaux recherchés et maîtrisé les compétences visées ou sont orientés dans un collège d'enseignement général ou dans un établissement d'enseignement technique ou dans un centre d'apprentissage</p>	<p>Les compétences attendues sont clairement indiquées avec des indicateurs précis pour les vérifier.</p>		
<p>Méthodologie : Le processus d'élaboration a été participatif</p>	<p>Elaborés avec l'appui d'un consultant international, ces programmes sont validés par les acteurs, y compris les bénéficiaires, ce qui a permis de prendre en compte les préoccupations de tous malgré que ces programmes soient élaborés sur la base des résultats d'études thématiques approfondies</p>	<p>La plupart des acteurs ne sont pas encore suffisamment sensibilisés ou formés pour s'approprier ces programmes validés</p>	<p>Procéder à une large diffusion pour amener tous les acteurs au même niveau de compréhension</p>
<p>Dispositif de suivi-évaluation : un dispositif de suivi-évaluation est disponible</p>	<p>Les outils sont définis, les acteurs et leurs responsabilités clairement indiqués à chaque niveau, de même que les périodicités</p>	<p>Aucune disposition n'indique de façon claire quand, comment et par qui le dispositif doit être révisé</p>	<p>Nécessité de réfléchir à un mécanisme de l'évaluation même du dispositif</p>
<p>Financement Sera assuré par l'Etat à travers le fonds d'appui qui doit être mis en place</p>	<p>En dehors du fonds qui est prévu, les acteurs ont la possibilité de mobiliser leurs propres ressources pour mettre en œuvre lesdits programmes</p>	<p>La stratégie de mobilisation des ressources par les collectivités locales n'est pas suffisamment indiquée</p>	<p>Réfléchir à une stratégie pour la mobilisation desdites ressources en dépit du projet de mise en place du fonds d'appui</p>

**Outil 2 : Statistiques et fiabilité**

Indicateurs	Rapport pays pour la CONFINTEA VI	Rapport mondial de suivi 2013/2014	Bilan programmation de l'AENF 2014	Écarts	Pourquoi
Taux d'alphabétisation	53%	74%	53,2%		
Taux d'alpha des femmes	62%	49,33%	39,6%		
% du budget national alloué à l'Éducation	0.47%	5,1%	1,19%		
% du budget de l'Éducation alloué à l'AENF		1,2%			
Motivation des facilitateurs (Salaire ou autre)	-	25 000 F CFA (rapport suivi 2012)	25 000 à 30 000 FCFA	5 000F	30 000 pour être plus proche du SMIG
% de gens vivant en	61,7%				

dessous du seuil de pauvreté					
Taux de déscolarisation	45% chez les filles 22% chez les garçons	12%			
Taux de redoublement au premier cycle		23.4% (PSE : 2013-2014)			
Ministères concernés par l'AENF	Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement technique, de la formation et de l'alphabétisation, Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme, de la promotion de l'enfant et des personnes âgées ministère de la santé, ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, de l'économie et des finances,	-ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation -ministère de la formation civique -ministère de l'enseignement supérieur -Ministère de la planification et du développement			
Ministère de tutelle en charge de la coordination	Ministère de l'éducation	Ministère de l'éducation			
Réalisations	Mise en place des infrastructures abritant des services d'alphabétisation au niveau national, régional et préfectoral, - recrutement de consultants nationaux, -formation et recyclage du personnel et bénéficiaire, - équipement des centres de post-alphabétisation en ouvrage et matériel de démonstration, -financement des activités génératrices de revenus dans certains groupements féminin, - achat de matériels roulants	-infrastructures -matériels didactiques	Validation et finalisation des curricula d'alphabétisation ; renforcement des capacités des opérateurs en AENF; suivi de 48 centres d'alphabétisation; célébration de la journée internationale de l'alphabétisation		
Défis :	-l'élaboration d'une politique nationale sectorielle -création d'un cadre de concertation de tous les acteurs intervenant dans le domaine -la réduction de l'écart existant entre les	-Rehausser la barre du budget de l'éducation - accroître le taux d'alphabétisation surtout des femmes et des adultes dans le monde -respect des textes	Instabilité institutionnelle ; faible engagement en faveur de l'AENF; déconcentration de la gestion de l'AENF		Manque de plaidoyer sur l'impact négatif de changement répété d'ancrage; la volonté n'est pas toujours accompagnée d'un engagement

	femmes et les hommes en matière d'éducation des adultes -la réduction des disparités régionales en matière de l'éducation des adultes	internationaux -faire des réformes dans le domaine éducatif	inachevé; absence de synergie dans les interventions des ministères en charge de l'éducation.		politique
--	--	--	--	--	-----------

### Outil 3 : Les acteurs et les investissements

#### A- Les réseaux actifs dans l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle sont :

N°	Nom de réseaux	Adresses	Personnes de contact
1	Consortium des Organisations professionnelles en Alphabétisation au Togo (COPA-TOGO). Il est composé de 6 ONG	BP : 171 Sokodé-Togo ; quartier Kpangalam ; Tél 24451161 ; copa.temalpha@gmail.com	TCHAKONDO Gande Coordonateur de Programme
2	Regroupement des organisations d'Alphabétisation Apprentissage pour un Développement Durable	Il est basé à Kpalimé et regroupe une douzaine (12) de structures d'alphabétisation.	Personne de contact: Vice Président: AHONYO Mawuena (tel:90255241/ 98080388)
3	RESOADA : Réseau des ONG et Associations de Développement en Alphabétisation	Lomé Commune	Présidente Mme CHAOLD Gertrude 9 216593
4	Coalition Nationale Togolaise pour l'EPT	Lomé	03 BP 30690 Lomé, Tél : 22 26 49 47 ; e-mail : coaleptogo@yahoo.fr
	RESOADA : Réseau des ONG et Associations de Développement en Alphabétisation à Lomé	Lomé	Présidente Mme CHAOLD Gertrude 9 216593
5	Réseau des Journalistes Spécialisés en Education	Lomé Commune	M. Marcel Toi 60016490

#### B- Le réseau fédérateur est SIL Togo

#### C- Les structures actives dans le plaidoyer au profit de l'AENF

STRUCTURES	ADRESSE	PERSONNE CONTACT	THEME DE PLAIDOYER
Réseau des Journalistes Spécialisés en Education	Lomé Commune	M. Marcel Toi 60016490	-



## D- Les PTF qui investissent dans l'Alphabétisation et l'éducation Non Formelle

### Outil 4 Cadre global et synergies nationales

Document de politique nationale	Niveau de prise en compte de l'AENF	Activités concrètes liées à l'AENF	Résultats/réalisations	Recommandations en termes de synergie ou de thème de plaidoyer
1. Cadre stratégique de croissance, de réduction de la pauvreté	<p>Des stratégies efficaces pro pauvre au profit des populations les plus économiquement vulnérable en assurant un meilleur ciblage et plus d'équité sociale dans la distribution des fruits de croissance et en favorisant l'accélération de l'atteinte des OMD</p> <p>Les données du QUIBB 2011 montre que le taux d'alphabétisation est en net progression au Togo. Il est passé de 56.9% en 2006 à 64% en 2011.</p> <p>L'AENF est réaffirmé aujourd'hui comme un moyen indispensable pour assurer une participation efficace des populations à la vie de la</p>	<p>Élaboration d'une SNAENF (Politique Nationale adossé a un plan d'action), de programme d'AENF, révision des curricula d'alphabétisation et l'élaboration de ceux de l'éducation non formelle.</p> <p>Prise en compte de toutes les thématiques d'alphabétisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'équité et l'égalité des citoyens pour l'accès au service public sont garanties;</li> <li>-La gestion du développement est facilite;</li> <li>- La croissance économique est forte et soutenue;</li> <li>-Les jeunes sont intégrés dans le circuit économique;</li> <li>-Le niveau de développement social est significativement amélioré;</li> <li>- Les leviers de la croissance démographique sont maîtrisés</li> </ul>	<p>veiller à une participation effective de la population rurale à la relance de l'agriculture et à la lutte contre la faim ; plaider pour l'accès des femmes à la terre</p> <p>nécessité de bien mettre l'AENF en exergue au niveau de la SCAPE, le budget spécifique a l'AENF ou du moins la proportion de celui de l'éducation à allouer.</p>

	société et de l'économie, contribuant au développement humain et à la réduction de la pauvreté.			
Politiques relatives à l'agriculture, l'élevage et la pêche	Une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable dans le sillage de l'initiative 3N, par le renforcement des filières agros-Sylvio-pastorales aux niveaux de tous les maillons de leurs chaînes de valeur (production, transformation, conservation, commercialisation)	La mise en place des projets PNIASA, PADAT, PASA et PPAAO pour le développement de l'agriculture; Appui au renforcement du pouvoir de négociation des organisations des producteurs dans les filières et à l'organisation à la concurrence.	-Existence des zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP); -La culture attelée et motorisée supportable a l'environnement a été développée; -le MAEP initié et met en œuvre des activités d'alphabétisation particulièrement dans le cadre de l'exécution des projets et programme comme PDRI-Mô -Les opportunités pour l'exportation ont été créées; -Les produits agricoles sont transformés sur place	promouvoir la mécanisation de l'agriculture et des politiques beaucoup plus orientées vers la diversification et la transformation, le développement de véritables chaînes de valeur en vue de la rendre plus attrayante vis-à-vis des jeunes et de permettre l'éclosion de l'agroalimentaire et l'agrobusiness. La politique agricole doit mettre l'accent sur l'AENF qui doit être intégré dans tous les programmes et projets d'alphabétisation.
Politique de santé	Les soins de santé primaire à la population à travers un ciblage des populations les plus vulnérables (mère/femme, enfants, personnes âgées, ménage vulnérable)	une attention particulière a été portée sur la lutte contre le VIH/Sida et le paludisme. Création de l'INAM qui s'étend de plus en plus vers la population vulnérable; enseignement et sensibilisation sur les maladies à travers les OSC; L'adoption du plan stratégique national et l'élaboration du plan stratégique sectoriel de lutte contre le Sida et les IST	-La mortalité infantile et maternelle a considérablement baissé; -Le taux des personnes vivantes avec le VIH/SIDA a été réduit à 0%;	renforcer la participation de l'Etat pour atteindre l'objectif d'Abuja, améliorer la gestion et l'utilisation des ressources du secteur en mettant l'accent sur l'allocation budgétaire, et réduire la participation; Elargir l'assurance-maladie. Mobilisation et sensibilisation pour un changement de mentalité. Plaidoyer pour l'intégration de l'AENF en tant qu'outil incontournable dans le processus de conscientisation et de changement de mentalité
Politique de promotion des jeunes	-La forte demande sociale et les aspirations de la jeunesse; inadéquation entre formation et emploi; -manque d'initiatives privées en matière d'entrepreneuriat; -Une jeunesse non émancipée et responsable.	plusieurs programmes en faveur de l'emploi des jeunes ont été récemment initiés. Ils portent sur : (i) le programme de promotion du volontariat national (PROVONAT), (ii) le programme d'appui à	-un environnement d'emploi porteur et incitatif; -les centres de jeunes et culturels sont disponibles dans les communautés	l'amélioration du fonctionnement du marché du travail par un renforcement de son dispositif institutionnel et de sa gouvernance ; - l'amélioration de l'employabilité de la

		l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) qui a inséré, en 2011, 548 jeunes chômeurs primo-demandeurs dans les entreprises privées dont 108 femmes ; formation en entrepreneuriat à travers FAIEJ et le PRADEB		main d'œuvre ; - la promotion de l'emploi local -vulgariser la charte africaine de la jeunesse -mettre en place les réseaux d'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté Prendre en compte l'AENF qui peut largement contribuer à la formation et même à l'entrepreneuriat
Politique de promotion des femmes, des enfants et de la famille	La promulgation de la loi N° 2012-014 du 06/07/2012 portant code des personnes et de la famille en harmonie avec les instruments internationaux ratifiés ; stratégie de financement développées par le gouvernement pour l'accès des femmes au microcrédit ;	création du ministère chargé de la promotion de la femme qui a permis de définir une vision globale sur la promotion du genre et de la femme qui s'est décliné en formulation des politiques, stratégies de développement et programmes ainsi que leur mise en œuvre ; A travers le produit APSEF des prêts de petits montants (au moins 30 000 FCFA) sont octroyés à des bénéficiaires, à des taux très bas (5% sans caution matérielle ni de garantie) pour leur permettre d'avoir de peu de ressources dont ils ont besoins pour développer des activités génératrices de revenus	-présence des comités d'homme en vue de l'amélioration de la santé de mère de l'enfant ; -les organisations de femmes bénéficient des subventions pour leurs AGR ;	-l'amélioration de la rétention des filles à l'école jusqu'à la fin du secondaire au minimum - la mobilisation du partenariat pour la mise en œuvre de la stratégie d'alphabétisation - la mise en œuvre de mesures incitatives pour l'éducation des filles L'intensification des mesures pour accélérer l'autonomisation économique effective des femmes Le renforcement des mesures d'accompagnement de gratuité des enseignements maternel et primaire l'AENF doit jouer un rôle essentiel dans la réussite de la mise en œuvre de cette politique eu égard au nombre important de femmes analphabètes
Politique de décentralisation, régionalisation ou fédération	De meilleures conditions favorables de partage et de mise en œuvre organisée des réformes; enracinement difficile de la démocratie et une responsabilisation difficile des communautés de base dans la gestion de leur développement	déconcentration des services étatiques Mise en place du processus de PDC dans certaines villes pilotes; l'essentielle des activités d'alphabétisation se déroule dans les collectivités.	-Chaque commune dispose d'un PDC; -Des sensibilisations communales sur le fonctionnement de la commune	Organisation des élections locales; -doter les collectivités locales des ressources humaines compétentes L'AENF doit être affirmée comme pouvant participer à la préparation des populations pour leur active et efficace participation
Langues	Seul au niveau de l'éducation	Création des centres et des	-Nombre de centre	-faire des langues

nationales et environnement lettré	des adultes, les enseignements se font en langues nationales. Langues nationales sont des matières facultatives dans les écoles. La prise en compte de la promotion de l'alphabétisation et des langues nationales.	écoles de langues nationales de la part des Universités du Togo et des OSC. Mise en place dans les centres d'AENF de bibliothèques villageoises et de club de lecture. Élaboration et la diffusion du répertoire des écrits en/et sur les langues nationales.	formant les citoyens dans les langues locales; -Réalisation des sketches dans les langues locales sur les médias	locales des matières obligatoires dans les écoles Élaborer une véritable politique de promotion de langues nationales qui les rendent obligatoires pour l'AENF et la Scolarisation
------------------------------------	---	---	---	---

**Outil 5 : Niveau de réalisation des recommandations de la triennale de l'ADEA et du cadre d'action de Bélem**

<b>Document</b>	<b>Rappel des recommandations</b>	<b>Activités concrètes en lien avec la recommandation</b>	<b>Résultats obtenus</b>	<b>Recommandations en termes de synergie ou de thème de plaidoyer</b>
1. Cadre d'action de Bélem	le plein exercice par les adultes et les jeunes de leur droit à l'éducation est subordonné à des considérations concernant les politiques, la gouvernance, le financement. - faire en sorte que dans toutes les enquêtes et collectes de données, la maîtrise de la lecture et de l'écriture soit vue comme un système continu ; -mobiliser les ressources et les compétences	Mise en place d'une stratégie d'éducation et de formation tout au long de la vie par l'Union européenne en l'an 2000 ; -Mise en place des politiques nationales correspondantes dans les États membres, quelques États membres du Sud ont adopté une politique et une législation d'ensemble en faveur de l'apprentissage et de l'éducation des adultes. -Plusieurs États membres ont réactivé et accéléré leurs plans, programmes et campagnes d'alphabétisation. De 2000 à 2006, les taux d'alphabétisme des adultes ont progressé dans	Nombre de progrès et d'innovation dans le domaine de l'apprentissage et de l'éducation des adultes.  Des systèmes d'information, de documentation, de suivi et d'évaluation des programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes ont vu le jour. Des instruments et	-Mettent en évidence de nouveaux défis sociaux et éducatifs qui viennent s'ajouter à ceux qui existent déjà dont certains se sont aggravés sur le plan national qu'international ; -Plaider pour que la place de l'éducation et de la formation ne soit plus minimisée ; pour que le domaine l'apprentissage et

<p>spécialisées internes et externes en vue d'entreprendre à plus grande échelle des programmes d'alphabétisation de portée, de couverture et de qualité accrues, le but étant d'encourager des processus intégraux et à moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-mettre en place des modes d'alphabétisation qui soient bien conçus et adaptés aux besoins des apprenants, et dotent les participants de savoirs, de qualifications et de compétences fonctionnels et durables, leur donnant les moyens de rester des apprenants tout au long de leur vie, dont les progrès sont constatés par des méthodes et des outils d'évaluation appropriés ;</li> <li>- axer les campagnes d'alphabétisation sur les femmes et les populations fortement Désavantagées.</li> <li>- examiner systématiquement les progrès et à en rendre compte, en incluant une section spéciale dans le Rapport mondial de suivi sur l'EPT</li> <li>- à planifier et réaliser des programmes continus d'éducation, de formation et d'acquisition de qualifications qui aillent au-delà de la simple maîtrise de la lecture et l'écriture, soutenus par un environnement enrichi de maîtrise de l'écrit ;</li> <li>-consacrer au moins 6 % du PNB à l'éducation, et d'œuvrer à accroître l'investissement dans</li> </ul>	<p>le monde, passant de 76 à 84 %. Les progrès ont été particulièrement marqués dans les pays en développement. Des manifestations de plaidoyers telles que semaines de l'éducation des adultes ou fêtes de l'apprentissage, et des mouvements de grande ampleur, qui rassemblent par exemple les villes ou les régions promouvant que l'apprentissage, contribuent de manière importante à faire avancer l'apprentissage et l'éducation des adultes.</p>	<p>mécanismes efficaces de reconnaissance, de validation et d'accréditation de ces programmes se mettent peu à peu en place, y compris des organismes et procédures d'assurance qualité. Des initiatives décisives fondées sur une alliance de l'État avec des institutions majeures de la société civile, le secteur des entreprises et les associations de travailleurs sont très bénéfiques.</p>	<p>de l'éducation des adultes ne soit pas fragmenté ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Il faut que l'apprentissage et l'éducation des adultes contribuent à l'allègement de la dette auprès des bailleurs ;</li> <li>-Diversifier l'apprentissage et la formation des adultes permettant le développement social, économique, durable, collectif et individuel ;</li> <li>Lutter pour la diminution du taux d'analphabétisme auprès des gouvernants et des organisations internationales ;</li> <li>Vulgariser auprès des acteurs clés et des bénéficiaires les documents validés</li> </ul>
--	---	---	---

	<p>l'apprentissage et l'éducation des adultes;  - à envisager de lancer de nouveaux programmes transnationaux de financement de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes, et d'élargir ceux qui existent.  - créer des incitations propres à mobiliser de nouvelles sources de financement, telles que le secteur privé, les ONG, les communautés et les individus.</p>			
<p>2. Rapport Général Triennale 2012</p>	<p>-Les pays devront mettre à jour et adapter localement leurs programmes d'enseignement de l'EFTP conformément aux meilleures pratiques internationales ;  -Partager avec tous les états-membres de la CEDEAO les programmes d'enseignement et les supports d'apprentissage et d'enseignement élaborés dans le cadre du Projet d'EFT UNESCO Nigeria;  -Créer un réseau de centres d'excellence de l'EFTP pour faciliter le partage des programmes d'enseignement et des données, des supports d'enseignement et d'apprentissage.  -L'UNESCO devra fournir un appui technique aux pays en vue de développer leurs cadres de certifications (CNC);  -La CEDEAO devra coordonner les efforts de mise en place d'un Cadre régional de certifications (CRC) par le biais d'un échange d'experts et</p>	<p>Définition du « processus d'Abuja » pour la revitalisation de l'EFTP sur la zone de la CEDEAO.  Il été ainsi permis de définir :  <input type="checkbox"/> Une vision et compréhension partagées entre les partenaires sur la façon d'accompagner les pays à travers le processus d'Abuja ;  <input type="checkbox"/> Accord sur les Termes de référence de la Task Force Inter Agences ;  <input type="checkbox"/> Accord sur la composition et les rôles spécifiques des membres de la Task Force ;  <input type="checkbox"/> Les éléments clés du plan de travail de l'IATT pour les années 2010 et 2011.</p>	<p>Le processus a permis de :  -Mener la concertation entre partenaires en appui au plan d'action de la CEDEAO sur l'EFTP ;  <input type="checkbox"/> D'échanger et d'informer avec le mécanisme de l'Union Africaine et son cluster sur le développement social et humain, sur la problématique de la zone CEDEAO (l'IATT a été inséré dans le mapping dernièrement réalisé des initiatives sur l'EFTP et l'emploi des jeunes)</p>	<p>-travailler avec l'organisation multi-gouvernementale de la sous région, participe à un véritable processus durable pour La sous-région rentrant également dans le cadre de l'amélioration l'efficacité de l'aide aux Pays ; consolidation du mécanisme de l'IATT avec davantage de ressources disponibles ; création d'un réseau de centre d'excellence pour l'EFPT pour faciliter le partage des programmes d'enseignement et de données ; encourager les consultations régionales en matière d'élaboration de politique sous la direction de la CEDEAO</p>

<p>d'informations. -Encourager les consultations régionales en matière d'élaboration de politique sous la direction de la CEDEAO ; -Créer un groupe de travail Inter-Agences pour notamment faciliter une coordination plus efficace des activités d'intervention et de suivi de l'EFTP dans la sous-région</p>			
---	--	--	--

**F/ Suggestion et recommandation**

Les recommandations formulées sont les suivantes :

- il faut que les politiques nationales d'AENF soient validées par le gouvernement et l'Assemblée Nationale ;
- limiter ou éviter les changements répétitifs d'encrage institutionnel ;
- mettre en place un cadre de concertation et un fonds autonome d'appui a l'AENF
- définir l'échéance et l'organe d'évaluation périodique des performances ;
- créer les conditions pour couvrir les 25% restants enfin d'être en phase avec les engagements des grandes rencontres ;
- projeter si possible les effectifs à enrôler par région, préfecture ;
- prendre des dispositions pour définir ces effectifs afin de mieux planifier et suivre les efforts à chaque niveau ;
- faire un plaidoyer pour que des mesures soient prises pour atteindre ces résultats dans le temps ;
- faire un large partage de ces politiques avec tous les acteurs ;
- prévoir un organe de suivi de la mise en œuvre de la stratégie à des échéances précises ;
- instaurer un cadre annuel de suivi du financement de l'AENF par rapport aux engagements auxquels le Togo à souscrit ;
- Systématiser des la rémunération des alphabétiseurs en la portant au SMIG comme le prévoient le PSE et la SNAENF.

**G/ Thème de plaidoyer avec un plan d'action :** Plaidoyer pour le financement de l'AENF par les PTF et l'accroissement du budget qui lui est alloué par l'Etat

Plan d'action

Activités	Période / Lieu	Partenaires	Responsable
Plaidoyer pour le financement de l'AENF par les PTF et l'accroissement du budget qui lui est alloué par l'Etat	Sokodé au 3ème trimestre 2015	Ministère de l'Action Sociale, Radio Tchaoudjo COPA-Togo, Réseau des Organisation de Développement de la Région Centrale (RES.O.DE.RC)	PAMOJA-TOGO

### Conclusion

Pour garantir aux pays d'Afrique de l'Ouest en général et au Togo en particulier une paix durable, un développement durable et lutter contre la pauvreté, un accent doit être mis sur l'EPT, qui jusqu'à présent peine à être effective. La consultation des politiques nationales d'AENF au Togo, des rapports assortis des conférences et rencontres internationales a permis de faire un état général de ce qui est fait, ce qui reste à faire et ce qui empêche l'effectivité de l'EPT à travers les recommandations et les suggestions. C'est sur la base de ces suggestions qu'un projet de plaidoyer sera élaboré avec un plan d'action bien défini pour le Togo et qui sera intégré au plan de l'ensemble des pays de plaidoyer de PAMOJA AO.